

Proposition de projet de recherche doctorale

IFT-8003

Tout étudiant inscrit au programme de doctorat doit s'inscrire à ce cours avant d'avoir complété 25 crédits de recherche. Pour ce cours, l'étudiant doit déposer (durant la session où il est inscrit à ce cours) un document (dont il est l'auteur) présentant sa proposition de projet de recherche. Il doit également faire une présentation orale de son document devant les membres de son comité d'encadrement et se préparer à répondre correctement aux questions qui lui seront posées.

Dans son document, l'étudiant doit présenter le domaine dans lequel il s'engage à effectuer ses travaux de recherche et la problématique sur laquelle il entend travailler. Cette problématique est constituée d'un ensemble de problèmes (non résolus) qu'il entend résoudre et de questions (ouvertes) auxquelles il entend répondre. Il doit présenter une revue de la littérature qui est pertinente à sa problématique de recherche et démontrer une compréhension du domaine. Il doit présenter les objectifs visés par son projet de recherche et sa pertinence. Il doit également présenter la méthodologie qu'il entend suivre pour mener son projet à terme et proposer certaines lignes directrices susceptibles d'être explorées au cours de sa recherche. Un document d'une trentaine de pages devrait suffire. Le document doit être rédigé dans l'une des deux langues officielles du pays : le français ou l'anglais. Un résumé devra être rédigé dans l'autre langue officielle que celle utilisée pour la rédaction du document. Quatre pages devraient suffire pour ce résumé. La présentation orale doit se faire dans l'une des deux langues officielles du pays et devrait durer de 45 à 60 minutes ; incluant une durée d'une dizaine de minutes dans l'autre langue officielle.

L'objectif principal visé par ce cours est de faire en sorte que l'étudiant, sous la supervision de son directeur, identifie une problématique de recherche pertinente et propose une méthodologie raisonnable pour tenter de résoudre cette problématique. L'objectif secondaire est de démontrer que l'étudiant a acquis une certaine compréhension de son domaine de recherche et possède la capacité d'écrire un texte clair, concis et cohérent décrivant convenablement un projet de recherche. L'objectif tertiaire est de poser un diagnostic sur la maîtrise, par l'étudiant, des deux langues officielles du pays.

L'évaluation porte sur la pertinence de la recherche qu'il propose, le caractère raisonnable de la méthodologie proposée, le niveau de compréhension du domaine et la qualité du texte écrit. Si ces points ne sont pas satisfaisants, le comité d'encadrement peut refuser de recevoir la proposition de l'étudiant et lui demander d'en préparer une autre pour la session suivante. Si cette deuxième proposition n'est pas jugée acceptable, l'étudiant est exclu du programme de doctorat.

1^{ière} session d'inscription : _____ Session : _____

Nom de l'étudiant _____ NI: _____

Titre : _____

- Date de la présentation du rapport écrit : _____
- Date de la présentation orale : _____

Évaluation du rapport écrit :

Évaluation de la présentation orale :

Recommandation des membres du jury

Nom des membres	Acceptée	Refusée	Signature	Date
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
Commentaires: _____				
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
Commentaires: _____				
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
Commentaires: _____				
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
Commentaires: _____				

Décision du Comité de programme

- Réussite (Autorisé à poursuivre ses études de doctorat).
- Exclu du programme

Date: _____

Signature du Directeur des programmes gradués